

Date de convocation : 05/12/2022

Nombre de Conseillers :

en exercice : 12

en présence : 8

votants : 12

L'an deux mil vingt-deux, le douze du mois de décembre, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence Monsieur Marc DEGAUCHY, premier adjoint au maire, en l'absence de Monsieur Patrick LEFEBVRE, Maire.

Etaient présents : M. DEGAUCHY, M.A. DUPUIS, O. FACHE, C. FORMONT, V. LEROY, A. BOBOWSKI, M.J. LENS, P. MARSON

Absents excusés : P. LEFEBVRE, C. PICAUD, F. LOIFERT, D. CAPY

Procurations : P. LEFEBVRE donne procuration à O. FACHE, C. PICAUD donne procuration à M.A. DUPUIS, F. LOIFERT donne procuration à M. DEGAUCHY, D. CAPY donne procuration à M.J. LENS

Les conditions de quorum étant remplies, la séance est ouverte.

Le secrétariat a été assuré par : A. BOBOWSKI

N° de délibération	Objet des délibérations	Résultat du Vote
	Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 03/10/2022	Adopté à l'unanimité
2022-037	Recrutement d'un agent recenseur	Adopté à l'unanimité
2022-038	Indemnités de l'agent recenseur	Adopté à l'unanimité
2022-039	Indemnités du coordonnateur communal	Adopté à l'unanimité

Pour le Maire absent
l'Adjoint



Marc DEGAUCHY